

Compte-rendu de la réunion des référents de proximité
Etablissement Services Techniques-Ateliers Centraux-Horticulture
7 février 2024

Début de réunion : 9h

Référents de Proximité :

[illegible]

accueille les Référents de proximité et les félicite pour leurs

Il explique que la division Horticulture a rejoint l'établissement.

Un tour de table est fait.

1. Point sur les modalités de fonctionnement (rôles et missions)

lique le rôle et les missions des Référents de proximité.

Par délégation du CSE, les Référents de Proximité exercent le dialogue social de Proximité. Ils sont des capteurs et prennent en compte les préoccupations et les besoins quotidiens des salariés de leur établissement dans le cadre d'échanges réguliers avec la hiérarchie.

Ils sont en proximité des salariés et des leaders afin de traiter les réclamations individuelles et collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail ainsi que celles des accords applicables dans l'Entreprise à l'exception de la santé et de la sécurité qui relèvent de la seule compétence CSSCT.

Ainsi, seules les situations où persiste une difficulté d'interprétation sont remontées au Chef d'établissement lors des réunions.

Les Référents de proximité ont également un droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes et sont des capteurs de situation en lien avec les CSSCT (stress, RPS, harcèlement etc) ; ils alertent dans ce cadre le secrétaire et le président de la CSSCT.

_____ souligne l'importance de leur rôle en proximité avec les leaders et

Un point est fait sur les moyens des Référents de proximité (badge, sticker, local...).

Les Référents de proximité demandent s'il serait possible pour ceux qui travaillent sur les Hôtels d'utiliser les locaux RDP de ces établissements plutôt que de devoir revenir sur site.

_____ que comprendre leur point mais que cela n'est pas possible pour des raisons de disponibilité des locaux pour les établissements concernés.

2. Election éventuelle d'un(e) coordinateur(trice) parmi les Référents de proximité

_____ demande aux Référents de proximité s'ils souhaitent élire un coordinateur.

A l'unanimité, les Référents de proximité répondent négativement.

3. Détermination du calendrier prévisionnel des réunions bimestrielles pour l'année 2024.

_____ partage les dates des réunions RDP prévisionnelles de l'année :

- Mercredi 27 mars à 9h
- Jeudi 23 mai à 9h
- Jeudi 11 juillet à 9h
- Jeudi 19 septembre à 14h
- Jeudi 21 novembre à 9h

Après traitement des points de l'ordre du jour, _____ demande si les Référents de proximité veulent partager des sujets.

Les Référents de proximité expriment le fait que l'arrêt de l'affichage des plannings est problématique pour les salariés qui n'ont pas UKG sur leurs téléphones. Ils demandent si une solution temporaire peut être trouvée avec des classeurs en attendant d'éventuelles tablettes.

_____ te le point.

indique que les salariés peuvent se rapprocher de leurs leaders pour avoir leurs plannings.

Les Référents de proximité évoquent le fait qu'il arrive que des postes soient ouverts en interne alors que l'on connaît déjà l'identité de la personne qui va l'obtenir. Ils demandent plus de transparence sur les critères de promotion.

demande des exemples concrets et note le point.

Les Référents de proximité aimeraient que les défraiements kilométriques soient gérés automatiquement tous les mois ce qui éviterait aux salariés de faire des erreurs dans leur déclaration ou de louper la date butoir.

Les Référents de proximité indiquent qu'ils n'arrivent pas à avoir de réponse à leurs questions lorsqu'ils ont des problèmes sur le bulletin de paie et demandent s'il serait faisable d'avoir une permanence pour les salariés de nuit. Ils évoquent également une idée émise il y a quelques temps sur un pool de salariés qui pourraient aider leurs collègues sur ces sujets.

Ils demandent à avoir un organigramme de l'établissement pour connaître leurs interlocuteurs.

Les Référents de proximité évoquent la mauvaise qualité de la restauration de nuit, évoquant qu'il y ait eu parfois des travaux en même temps que les salariés se restauraient. Ils expliquent que selon eux la qualité est différente selon les restaurants.

indique qu'il note tous ces points et reviendra vers eux.

Les Référents de proximité demandent des explications sur la pose des congés payés pour les salariés en 31/39.

Un rappel sera fait lors de la première réunion.

Les Référents de proximité demandent pourquoi certains ont des récupérations de nuit et d'autres n'en ont pas.

ote le point.

Fin de réunion : 10h

Prochaine réunion le **mercredi 27 mars à 9h.**

Les Référents de proximité ont **jusqu'au vendredi 8 mars** pour envoyer les situations non résolues avec le management et qu'ils souhaitent traiter en réunion.

Chef d'établissement
Services Techniques-Ateliers Centraux-Horticulture

